

Réunion du groupe technique du Comité de pilotage de la Bassée

Lundi 25 mai 2009

Présents :

L. Hubert (DIREN) ; G. Fradin (AESN) ; G Thomas-Bourgeuf, D. Beaurain, A. Berbain (VNF/SNBS) ; J. Pitton (DREIF) ; G. Villion , P.Y. Durand, A. Manquillet (IIRBS).
E. Regnier (PRIF/SGAR) ; P. Verdeaux (CGEEDD)

1. présentation des deux projets par les maîtres d'ouvrages

1.1 *casiers de stockage des grands lacs de Seine* – cf power-point présenté en séance stocke 55 millions de m³ **au « bon moment »** alors que naturellement la Bassée stocke 37Mm³

débat public prévu au 2nd semestre 2010

avant projet bouclé en 2013

réalisation à compter de 2014 en une ou plusieurs tranches

quelques questions restent à expertiser (dont la gestion de l'ouvrage en rapport avec les crues de l'Yonne)

1.2 *mise à grand gabarit de la Petite Seine*– cf planning général et projet de cahier des clauses techniques d'AMO remis en séance.

Deux scénarios sont à étudier : gabarit Va (bateaux de 110m x 11,40m) ou Vb (convois de 180m x 11,40m)

Le tracé utilisant le lit mineur correspond au choix du projet étudié ; le choix d'un " site propre " n'est pas étudié au stade actuel. Cette option correspondrait à un autre projet ; il n'est plus dans la même épure financière.

Etude socio-économique lancée (sans intégrer le coût environnemental)

Etude environnementale non lancée

Débat public envisagé en 2011(annonce du secrétaire d'Etat aux transports), sur un projet moins élaboré que celui des grands lacs

2. interférences entre les deux projets

2.1 les deux projets sont sur des territoires séparés ; pour autant ils sont liées ; la mise à grand gabarit de la Seine dans les années 1970 a fortement impacté le fonctionnement naturel de l'ensemble de la Plaine alluviale qui ne joue plus son rôle de zone d'expansion des crues et de rétention de l'eau.

Réalisé dans les mêmes conditions, le projet de mise à grand gabarit de la petite Seine pourrait avoir les mêmes effets sans rendre pour autant inopérant les casiers de stockage. En revanche, la ligne d'eau étant modifiée, le gain permis par ces casiers à l'aval s'appliquerait sur un niveau rehaussé de la crue : le calcul socio-économique permettant d'apprécier la pertinence des casiers serait donc à revoir.

2.2 les études environnementales pour le projet de casiers ne semblent pas réutilisables pour le canal, en raison de la forte variabilité du milieu et de son hétérogénéité. L'IIRBS est néanmoins prête à les fournir à VNF, car ils peuvent participer à la synthèse bibliographique qui sera réalisée.

2.3 faut-il un ou deux débats publics ou un débat de principe global et deux débats particuliers ?

3. relevé de décisions :

3.1 les participants considèrent que le projet de mise à grand gabarit doit être neutre sur la ligne d'eau en cas de crue, pour ne pas remettre en question l'intérêt des casiers (et aggraver les effets de la précédente mise à gabarit de la Seine)

3.2 l'analyse économique des deux projets doit être présentée en juillet lors de la prochaine réunion du comité technique

3.3 un contact sera pris par P.Verdeaux avec la Commission nationale du débat public pour examiner les différentes hypothèses de débat avant une saisine plus formelle de la CNDP par les maîtres d'ouvrages

3.4 Aesn et Diren feront part de leurs observations sur le projet de CCTP d'AMO avant le 12/06

3.5 calendrier des prochaines réunions :

groupe technique : vendredi 10/07/09 à 10h à la préfecture en salle 1

jeudi 08 /10/09 à 10h à la préfecture en salle 1

commission d'information : mi octobre à fixer en liaison avec les principaux élus et préfets (sous préfets) concernés dans la semaine du 19 au 23 octobre

comité de pilotage avant la fin 2009